

véritable stratification explicite. La collecte de surface de tessons de céramique et d'ossements animaux (bovidé et suidé pour l'essentiel, présentant de nombreuses marques de découpes) présents en très grand nombre laisse présumer un apport volontaire de rejets d'activité humaine, qui tend à transformer l'espace en dépotoir. Cette perspective est renforcée par la mise au jour de nombreuses fosses détritiques et par la découverte, notamment, d'une fosse de faible envergure qui a livré un ensemble intéressant de rebuts de cuissons d'un four de potier.

Diverses structures construites semblent s'implanter sur le site dès le 15^e siècle et durant le siècle suivant. Leurs dimensions et leur mise en œuvre très modeste évoquent des cellules d'habitat associées à quelques équipements communautaires ou privés (puits, latrines cuvelées d'un tonneau de bois). La variété des implantations et des matériaux employés (tuffeau de Cibly et/ou brique) confortent les données cartographiques anciennes qui évoquent un quartier caractérisé par des constructions privées (habitat essentiellement concentré à front de voirie) et des espaces de maraîchers et de vergers (à l'intérieur de l'îlot).

L'expropriation des biens situés entre la tour Valenciennoise et la porte de Nimy, survenue en 1676, permit d'affecter l'ensemble du quartier au casernement des troupes d'infanterie et de cavalerie qui défendaient la ville. Le traité dit « des casernes » régit la destruction complète des habitations qui s'étaient établies durant les siècles précédents. La vocation civile de ce secteur fut dès lors totalement effacée au profit des équipements militaires, intimement liés à la présence du rempart tout proche et de ses bastions de défense. La fouille permit de mettre au jour les fondations imposantes des casernes dites « espagnoles » implantées sur le site : la caserne Saint-Charles, la caserne Saint-Philippe ainsi qu'une modeste section de la caserne du Pavillon. Ces édifices sont élevés sur des fondations larges de 1,5 m constituées de blocs de tuffeau de Cibly non équarris. L'assise des casernes est composée d'un maillage de cellules quadrangulaires de 3,5 m à 4 m de côté qui trahissent probablement l'organisation interne des bâtiments. Ces édifices atteignent 12 m de large et jusqu'à 85 m de long. La fouille mit au jour l'ancien mur de façade longeant autrefois la rue du Bon Vouloir dite également rue des Trois Boudins (déplacée depuis), ainsi que divers aménagements de puits, de caves et de réseaux d'égouttages liés à l'activité même des casernes militaires. Ces dernières structures livrèrent un important lot de pipes en terre cuite, silex à fusils et boutons d'uniforme en os illustrant directement l'occupation militaire des édifices durant les 17^e et 18^e siècles.

En 1835, le Ministère de la Guerre se prononça pour la reconstruction de nouveaux casernements destinés

à accueillir les troupes de cavalerie de la jeune armée belge. Le site des casernes de la porte de Nimy, ne répondant plus aux besoins de l'époque, fut choisi pour implantation. Les travaux débuteront en 1838 par la destruction des édifices antérieurs. Le nouveau site, plus vaste que les installations précédentes, modifie la configuration du quartier et interrompt l'ancien tracé de la rue des Trois Boudins. La caserne Léopold est alors constituée d'un édifice principal en brique traversant le site de part en part suivant un axe nord-ouest/sud-est. La fouille en révéla les fondations constituées de murs gouttereaux en briques rythmés de contreforts internes et d'une fondation axiale renforçant la structure. L'édifice, large de 12,5 m, a pu être observé sur une centaine de mètres de long.

Divers aménagements postérieurs (début du 20^e siècle) développés en périphérie furent également révélés par la fouille, permettant d'avoir une vision complète des dispositifs établis sur ce site militaire majeur de l'histoire montoise.

La fin d'occupation de la caserne s'amorce le 14 mai 1940 lorsque l'armée allemande bombarde l'ensemble des installations militaires du site. Le corps principal des bâtiments est entièrement détruit. Seuls subsisteront quelques édifices périphériques qui seront partiellement démilitarisés en 1945, lors du morcellement de la caserne Léopold. La réaffectation des lieux entraînera de profondes modifications parcellaires. C'est ainsi que divers petits bâtiments modernes prirent place au centre de la parcelle investiguée lors de l'occupation des lieux par le Ministère des Travaux publics (locaux arasés en juin 2011, peu avant l'intervention archéologique).

Ce suivi archéologique apporte une fois de plus la preuve d'une conservation remarquable du sous-sol archéologique montois malgré les innombrables transformations, destructions et reconstructions que connut le quartier. On regrettera néanmoins l'absence de décapage archéologique fin qui eut sans aucun doute pour conséquence une lecture non exhaustive des éléments les plus vulnérables. Les opérations archéologiques se poursuivront en 2012 sur le flanc est du secteur. Un suivi des décapages et une fouille préventive localisée tenteront de compléter utilement les données recueillies au cours de cette première phase d'intervention.

Bibliographie

- ROUSMAN C., 2011. Les fortifications et la présence militaire à Mons à la fin de l'époque autrichienne (1780-1792). Étude urbanistique et sociale de la démilitarisation d'une place forte, *Annales du Cercle archéologique de Mons*, 81, p. 633-846.
- VAN MOL B., 1997. Les fortifications et les installations militaires du XVI^e au XVIII^e siècle. In : *Images d'une ville. Mons de 1200 à 1815*, Bruxelles, p. 49-66.